



UR UFAP Lyon

Gardes à l'Hôpital : L'UFAP n'entend pas rester statique

Le 6 Mars 2023

Selon les informations de l'**UR UFAP UNSa Justice de Lyon**, il semblerait qu'à partir du 1^{er} janvier 2024, les FSI n'effectueraient plus les missions de garde statique et ce sont les ELSP qui reprendraient ces missions.

Pour les ELSP, on laisserait tomber les missions de sécurité intérieure, sécurité périmétrique, l'administration priorise à 200% les extractions judiciaires en laissant tomber les autres missions.

On risque de voir encore une fois, des créations ou des rajouts de personnels dans les ELSP déjà en place, en prenant sur « la bête », laissant encore et toujours les personnels sur la coursive dans le désarroi le plus complet.

Déjà il y a quelques années, l'**UR UFAP UNSa Justice de Lyon** avait dénoncé l'impact de la reprise par la DAP des Extractions Judiciaires venant grever des effectifs qui n'avaient vraiment pas besoin de cela.

Inutile de dire que nos futurs Surveillants contractuels ne pourront pas réaliser ces missions puisqu'une garde statique doit être réalisée en étant armé.

La situation aujourd'hui est catastrophique, les établissements tournent tous en mode dégradé, et voilà qu'ils souhaitent ré-abonder ou créer des ELSP supplémentaires, tout en supprimant des missions de renfort les week-ends en détention.

Les agents sont à bout de souffle, les blancs sur les feuilles d'appels en témoignent chaque jour...

Pour l'heure et avant cette nouvelle manœuvre, ce sont au bas mot, 30 surveillants qui ont déjà été ponctionnés dans nos établissements après révision prétendue des organigrammes de référence.

Si l'administration souhaite reprendre une bonne fois pour toutes les extractions judiciaires et les missions de gardes statiques, l'**UR UFAP UNSa Justice de Lyon** exige une arrivée massive de personnels et une révision des OR à hauteur des effectifs nécessaires pour la réalisation des missions et non en piochant sur la détention comme elle le fait depuis de trop nombreuses années.

Pour l'**UR UFAP UNSa Justice** de Lyon
Le Secrétaire Général Adjoint
S.ROYERE